



Syndicat des professeurs et des professeures  
Université du Québec à Trois-Rivières

**PROCÈS-VERBAL DE LA 613<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR  
Jeudi 19 novembre 2020 à 13h30  
(ZOOM)**

**Présences**

Professeur Gilles Bronchti, président  
Professeure Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail  
Professeur Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales  
Professeur Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires  
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité  
Professeur Sylvain Beaudry, trésorier  
Professeur Marc André Bernier, secrétaire  
M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

---

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

---

**CX613-19-11-2020-00      Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 612<sup>e</sup> réunion – 5 novembre 2020
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des officières et des officiers
7. VRRH et syndicats
8. Conférences organisées et soutenues par le Syndicat
9. Lettres d'entente – Tâches professorales
10. Tournée départementale
11. Ordre du jour de la 338<sup>e</sup> réunion du conseil syndical
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine réunion : 3 décembre 2020
14. Clôture de la réunion

**CX613-19-11-2020-01      Mot de bienvenue**

Le président souhaite la bienvenue à l'équipe et il prend des nouvelles des officiers, des officières et des employés.e.s.

**CX613-19-11-2020-02      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Le trésorier demande à ajouter le point : *Tournée départementale*.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

#### **CX613-19-11-2020-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la 612<sup>e</sup> réunion**

##### **CX612 – 5 novembre 2020**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 612<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 5 novembre 2020.

#### **CX613-19-11-2020-04 Affaires découlant**

Le CAU indique que la facture de la publicité achetée au journal *Le Nouvelliste* indique un montant de 741,59\$. Lors de la résolution votée à la réunion CX609-17-09-2020-09, les taxes n'y figuraient pas. Une note sera ajoutée au procès-verbal CX609-17-09-2020-09 afin d'indiquer le montant total de l'achat de la publicité. Le point se lisant désormais ainsi :

##### **CX-609-17-09-2020-09 Publicité dans Le Nouvelliste**

Le CAU présente une proposition de partenariat avec le quotidien *Le Nouvelliste*. Celui-ci soulignera son 100<sup>e</sup> anniversaire en octobre. Le Syndicat est appelé à acheter un espace publicitaire similaire à celle parue le 30 octobre 2019.

CONSIDÉRANT le 100<sup>e</sup> anniversaire du journal *Le Nouvelliste*;

CONSIDÉRANT l'achat d'une publicité dans ce journal en 2019;

CONSIDÉRANT la proposition d'obtenir une publicité gratuite à l'achat d'un bandeau publicitaire au coût de 645\$;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de procéder à l'achat d'un bandeau publicitaire (1/5B) dans l'édition du 31 octobre 2020 du journal *Le Nouvelliste* pour la somme de 645 \$ et de choisir le 24 octobre 2020 pour la publicité gratuite.

*Ajout de la réunion CX613-09-11-2020-04 : montant total de la facture (#42983), avec taxes, reçue le 11 novembre 2020 : 741,59\$.*

La VPRT a demandé au procureur du Syndicat d'identifier les informations pertinentes de la convention collective à intégrer dans un guide destiné aux nouveaux et nouvelles professeur.e.s. La VPRT indique être aussi à pied d'œuvre pour dresser une liste de sujets à aborder.

La VPRT a questionné le procureur à propos des prélèvements de la cotisation syndicale sur la rémunération des activités professionnelles externes des professeur.e.s. Les directions des ressources humaines et des relations de travail seront appelées à fournir plusieurs renseignements sur les sommes provenant des contrats. La VPRT se questionne à savoir si d'autres prélèvements à la source sont susceptibles d'être retirés de ces activités professionnelles externes.

Le VPAU mentionne que la directrice des relations de travail lui a confirmé que, pour des raisons fiscales, les frais Internet des professeur.e.s ne peuvent être remboursé.e.s par l'UQTR.

*Le VPAS quitte la réunion à 14h.*

**CX613-19-11-2020-05 Correspondance et information**

Aucune correspondance et information à transmettre.

**CX613-19-11-2020-06 Rapports des offcières et des officiers**

Président

- Le président explique la brouille opposant le Syndicat des chargés de cours à l'administration au sujet de la clinique de podiatrie. L'administration a annulé les cours à la suite de la fermeture de la clinique. Les professeurs cliniciens ont déjà démontré leurs inquiétudes à ce sujet.
- Le président revient sur le dossier de la CASSI du Département des sciences infirmières. Le président a accompagné une professeure se trouvant en congé de maladie.

VPRT

- La VPRT fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- La VPRT indique que la convention collective n'est pas explicite concernant le processus d'un retour au travail durant la session, à la suite d'un congé de maternité (clause 19B Congé de maternité). Des discussions devront se tenir avec l'administration à ce sujet.
- La VPRT revient sur la demande d'un professeur retraité désirant verser à la Fondation un don à partir de sommes disponibles à son annexe C. Sous les conseils avisés du trésorier, la VPRT annonce qu'il serait préférable de ne pas faire de don à partir de cette annexe, puisqu'il s'agit d'argent se trouvant en fiducie. Il est à prévoir que l'Agence du revenu du Canada surveille ce genre de don. La VPRT souligne que cet argent appartient au final au département, pas au professeur.
- La VPRT fait le suivi au sujet des dommages subis par les professeur.e.s dont l'embauche a été retardée en 2018. Sur les 25 professeur.e.s embauché.e.s, 23 sont toujours en poste. La VPRT est à récolter des informations auprès d'eux.
- La VPRT annonce qu'une entente est survenue dans le dossier du professeur se retrouvant dans une situation de double contrainte (c.f. CX609-17-09-2020-06).
- La VPRT conclut son tour de parole en indiquant que le grief concernant le processus d'embauche sera retiré à la suite de la mise en place du projet-pilote. Le Syndicat se réserve le droit d'en déposer un à nouveau si, à terme, le processus d'embauche ne respecte pas le projet-pilote ou, le cas échéant, la convention collective.

VPAU

- Le VPAU indique avoir organisé une rencontre préparatoire à la commission des études le 17 novembre. Les FIP et la classification des embauches des professeur.e.s étaient les principaux points discutés.
- Le VPAU a poursuivi les discussions avec les doyens concernant les programmes courts et les stages. Une rencontre se déroulera le 3 décembre pour faire le point et recevoir une proposition au sujet des programmes courts.
- Le VPAU annonce qu'une séance d'information aura lieu le 10 décembre pour les professeur.e.s intéressé.e.s à déposer une demande de promotion.

## VPSC

- La VPSC revient sur la conférence du 10 novembre de M. Gagné. L'activité n'a pas rencontré les attentes. Les sujets abordés n'étaient pas toujours en lien avec le thème de la conférence. Peu de professeur.e.s y ont participé. La VPSC abordera à nouveau le sujet des conférences au point 8 de ce présent ordre du jour.
- La VPSC indique que le Syndicat a été appelé par le Département des arts et de philosophie à devenir partenaire pour la Journée mondiale de la philosophie. La conférence de la professeure Magali Bessone s'est déroulée ce 19 novembre devant près de 60 personnes. Les organisatrices de la conférence ont souligné et apprécié le partenariat du Syndicat.
- La VPSC informe ses collègues que les 11 et 12 novembre, six entrevues pour les deux premières capsules vidéos furent tournées dans le cadre des activités du 50<sup>e</sup> du Syndicat.

*Le VPAS rejoint la réunion à 14h39.*

## VPAS

- Le VPAS annonce qu'une assemblée départementale a renversé le verdict d'un comité d'évaluation qui ne recommandait pas le renouvellement du contrat d'une professeure. Le VPAS spécifie qu'une lettre d'entente particulière devrait être signée, car le processus (délai de cinq jours ouvrables) prévu à la clause 11.13 de la convention collective ne pourra pas être respecté (c.f. CXPV612-05-11-2020).

## Trésorier

- Le trésorier indique qu'il a procédé à la signature des États financiers 2020 du Syndicat, des paies et des paiements directs.
- Le trésorier informe ses collègues qu'il participera à la réunion du CIRAC du 4 décembre prochain.

## Secrétaire

- Le secrétaire revient sur la parution du premier numéro hors-série de *L'Œil ouvert*. Ce bulletin a reçu des éloges de plusieurs, tant du côté des professeur.e.s que des membres de la communauté universitaire. Les partenaires ont aussi apprécié la collaboration et souhaitent réitérer l'expérience dans un proche avenir.
- Le secrétaire précise que le prochain numéro hors-série portera sur le 50<sup>e</sup> du Syndicat. Ce bulletin pourrait contenir des textes d'anciens recteurs et rectrices décrivant leur vision du syndicat en milieu universitaire.
- Le secrétaire est à réfléchir sur la ligne éditoriale du blogue du Syndicat. Le bulletin d'information *L'Œil ouvert* étant un outil du Syndicat pour présenter les activités du Syndicat, le blogue serait un lieu de débat où un thème imposé se trouvera analysé avec des angles divergents ou complémentaire.

## **CX613-19-11-2020-07 VRRH et syndicats**

Le président annonce que les cinq syndicats de l'UQTR se rencontrent sur une base régulière depuis plusieurs semaines pour discuter des relations de travail à l'UQTR. Le 25 septembre, les présidences des syndicats ont rencontré le vice-recteur aux ressources humaines, M. Olivier Malo, pour leur faire part d'une

préoccupation concernant la nouvelle direction du Service des relations de travail. Après cette rencontre et d'un commun accord, il a été décidé de ne pas participer à la réunion du 12 novembre du Forum des partenaires, présidé par le VRRH. Une nouvelle rencontre s'est déroulée le 13 novembre entre celui-ci et les présidences des syndicats. Pour comprendre le contexte actuel, le président souligne qu'il faut considérer le fait que deux syndicats entament leurs négociations pour le renouvellement de leur convention collective et que les deux autres ont conclu une entente récemment.

#### **CX613-19-11-2020-08 Conférences organisées et soutenues par le Syndicat**

La VPSC revient sur le processus ayant mené à l'organisation de la conférence du 10 novembre. La VPSC est d'avis qu'un minimum de critères devrait être considéré avant d'inviter une personne, qu'elle soit un professeur d'ici ou d'ailleurs, ou encore une personne extérieure au milieu universitaire. La VPSC demandera aux délégué.e.s du conseil syndical de l'accompagner dans la rédaction de critères que le Syndicat devra considérer. Par la suite, les membres du comité des services à la collectivité produiront une règle régissant l'organisation de conférences.

La VPSC est aussi d'avis que cette règle devra prévoir des critères à respecter avant que le Syndicat n'accepte de soutenir une conférence organisée par un tiers.

Après discussion les membres du comité exécutif sont en accord pour demander au conseil syndical la création d'un sous-comité du CSC.

#### **CX613-19-11-2020-09 Lettres d'entente – Tâches professorales**

Le président et la VPRT reviennent sur les lettres d'ententes encadrant les tâches professorales en cette période de pandémie. Ces lettres ne peuvent répondre à toutes les situations qui se présentent dans les différents départements. Par conséquent, plusieurs failles peuvent être exploitées par le décanat des études. Le doyen des études sera invité à participer à une réunion du comité conjoint des relations de travail pour faire le point sur ces lettres. La VPRT confirme qu'elle participera à la prochaine réunion de la CDDD en compagnie du directeur du Service des ressources humaines.

#### **CX613-19-11-2020-10 Tournée départementale**

Le trésorier signale que la tournée départementale, figurant au plan d'action 2020-2021 du Syndicat, devra débuter sous peu. Un calendrier de rencontres est discuté. Le comité exécutif abordera le sujet lors de la réunion du conseil syndical du 26 novembre afin que les délégué.e.s demandent à leur assemblée départementale d'inviter des membres de l'exécutif syndical et d'accorder une plage horaire pour discuter de la convention collective et de leurs préoccupations..

#### **CX613-19-11-2020-11 Ordre du jour de la 338<sup>e</sup> réunion du conseil syndical**

Le secrétaire présente un projet d'ordre du jour de la 338<sup>e</sup> réunion du conseil syndical du 26 novembre 2020.

Projet d'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du comité des relations de travail

5. Tournée départementale
6. Fondation de l'UQTR – Annexe C
7. Fonds de défense professionnel
8. Création – Sous-comité conférence
9. Lecture et adoption du procès-verbal de la 337<sup>e</sup> réunion
10. Tribune des délégué.e.s
11. Information et dépôt de documents
  1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (611<sup>e</sup> et 612<sup>e</sup> réunions)
  2. Conseil fédéral de la FQPPU
  3. Agenda syndical de décembre 2020 et janvier 2021
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine rencontre : 4 février 2021
14. Clôture de la réunion

**CX613-19-11-2020-12      Affaires nouvelles**

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

**CX613-19-11-2020-13      Date de la prochaine réunion**

Le président annonce que le comité exécutif se réunira le jeudi 3 décembre de 8h30 à 11h.

**CX613-19-11-2020-14      Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 54.

---

Gilles Bronchti  
Président

---

François Landry  
Secrétaire de la rencontre